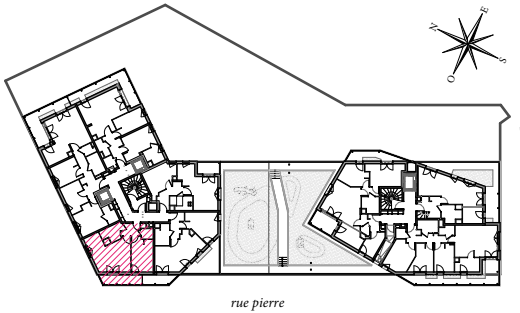




HALL B
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
n° B033 au 3 ème étage

ENTRÉE	4,28 m²
SÉJOUR/CUISINE	23,11 m²
CHAMBRE	13,00 m²
SALLE D'EAU	5,04 m²
WC	2,11 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE	47,54 m²
--------------------------	----------

BALCON	7,29 m²
--------	---------

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	54,83 m²
---------------------------------------	----------

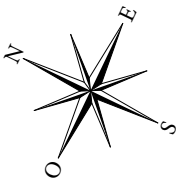
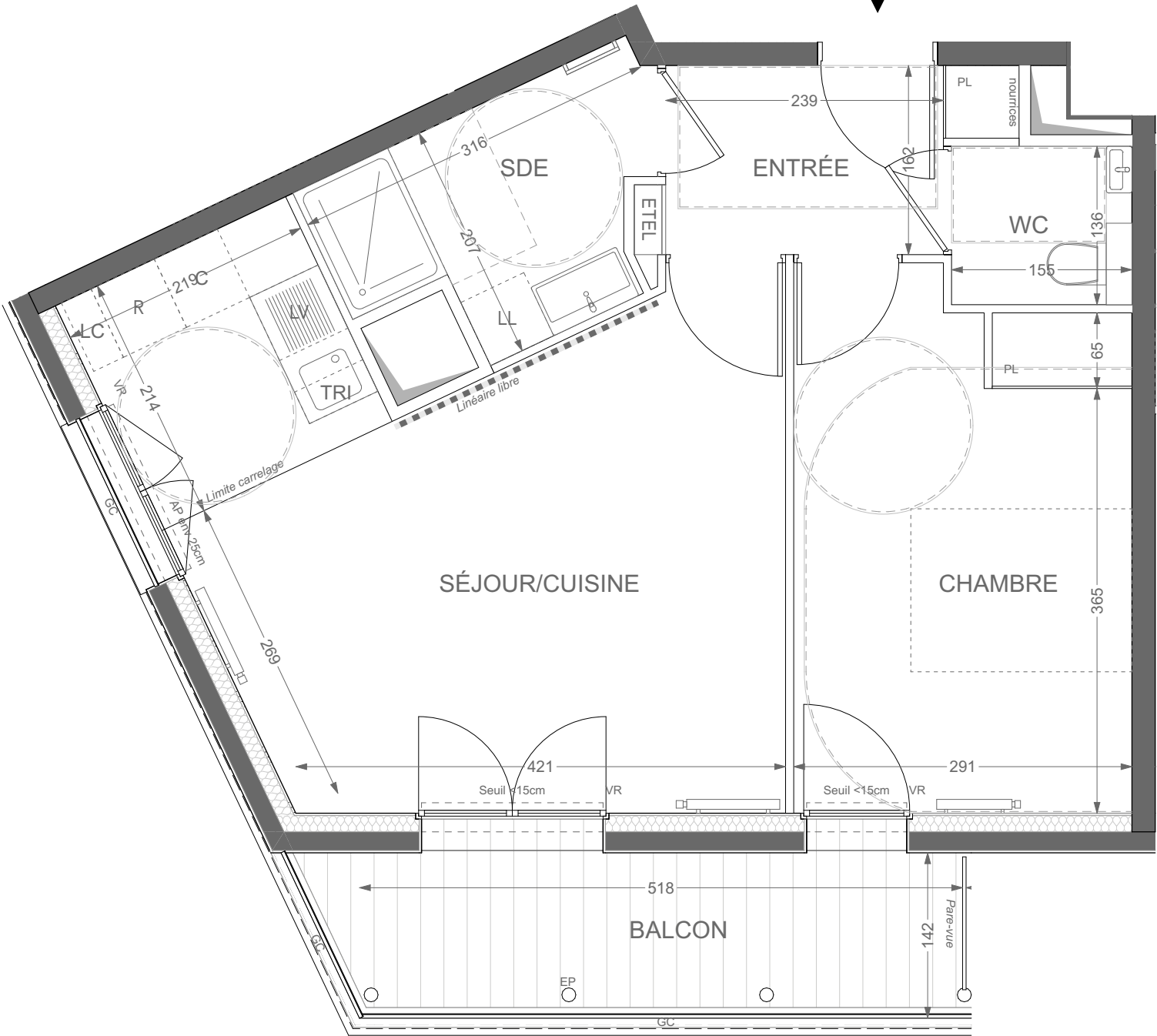
LÉGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde-corps	LV	lave-vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave-linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire



Indice E	Octobre 2025
Échelle :	

N° B033



Conformément à la réglementation, ce plan est :

ÉVOLUTIF	PMR
----------	-----

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »